

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

ATINAULT

MARIE

Membre d'EPCI/METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Élu(e) ou nommé(e) le : 15/07/2020

Déclaration déposée le : 04/02/2021 14:29:32

Renseignements personnels :

Année de naissance : 01/09/1977

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : NORMANDIE ENERGIES de 04/2019 à 08/2020 RESPONSABLE POLE RENOUVELABLES Commentaire : 	2019 : 12 719 € Net 2020 : 24 700 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : +2 (PLUS 2) depuis le 01/2018 Activité de consultante indépendante, sous statut Auto-entrepreneure	2018 : 1 034 € Net 2019 : 25 831 € Net 2020 : 20 711 € Net 2021 : 770 € Net

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Conseillère au CESER Normandie, au titre de l'association agréée pour la protection de l'environnement FNE NORMANDIE de 01/2018 à 01/2021 Commentaire : Afin de soutenir l'association dans ses missions, j'ai reversé chaque année 80% de mes indemnités CESER à FNE NORMANDIE, soit 7494 € en 2020 ; 6232 € en 2019 ; 4055 € en 2018)	2018 : 5 068 € Net 2019 : 7 790 € Net 2020 : 9 367 € Net 2021 : 614 € Net
Conseillère Municipale à la Ville de ROUEN depuis le 06/2020	2020 : 1 004 € Net 2021 : 160 € Net

Observations

Je soussigné MARIE ATINAULT certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 04/02/2021 14:29:32

Signature : MARIE ATINAULT